

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES PORTÉES

(Prévoir un délai de mise en ligne de deux semaines. Prière d'écrire LISIBLEMENT, de préférence en CAPITALES)

Je demande au **Club du Bouledogue Français** dont je suis membre de m'inscrire sur la liste des portées, publiée sur le site du CBF (<http://www.cbf-asso.org> et <http://www.cbf.asso.fr>) et diffusée par courrier aux acquéreurs potentiels qui la demandent.

Je certifie que les renseignements suivants, communiqués au Club pour la rédaction de l'annonce, sont sincères.

- Affixe :
- Nom et prénom de l'éleveur :
- Téléphone :
- Portable :
- Courriel :
- Site Web (UNE seule adresse) :
- Département (NUMERO et nom) :

Si vous vendez MOINS DE DEUX portées (bouledogue français et autres races éventuellement) dans l'année, indiquez le numéro d'identification (tatouage ou puce) de la mère des chiots :

Si vous vendez AU MOINS DEUX portées (bouledogue français et autres races éventuellement) dans l'année, indiquez le n° de SIRET (à 14 chiffres) de votre activité d'éleveur :

Portée née le : (joindre une photocopie de l'attestation de saillie ou, si vous l'avez déjà reçu, du dossier de portée ouvert à la SCC).

- Nom du père avec l'affixe :
- Identification génétique du père (obligatoire, voir annexe) :
- Radio de dépistage des anomalies vertébrales du père : Faite Non faite (rayer la mention inutile).....
- Titres et cotation du père
- Nom de la mère avec l'affixe :
- Identification génétique de la mère :
- Radio de dépistage des anomalies vertébrales de la mère : Faite Non faite (rayer la mention inutile).....
- Titres et cotation de la mère :
- Nombre de chiots dans la portée :
- Chiots proposés à la vente (ne pas mentionner les chiots déjà réservés ou gardés par l'éleveur)

Bringés mâles : Femelles : N° ident. (10 semaines et +) :
Cailles mâles : Femelles : N° identification :
Fauves mâles : Femelles : N° identification :
Fauves et blancs mâles : Femelles : N° identification :

POUR LES PHOTOS : merci d'envoyer par courriel à webmestrecbf@aol.com à l'attention de Mme Odile BERNARD (en même temps que vous adressez ce formulaire par envoi postal au siège social du CBF à Mme Élyse WAGET) une seule photo numérique par portée et par courriel **au format JPG** (éviter les formats BMP, GIF, les fichiers compactés en .zip, .rar, etc., et les énormes fichiers d'une taille supérieure à 1 Mo, qui ne peuvent être traités). La photo doit être prise dans **le sens de la largeur**. Une seconde photo pourra être mise en ligne durant le temps de la publication. **Ne pas envoyer de photo argentique.**

Lorsque vous expédiez des photos relatives à plusieurs portées, merci d'envoyer un **courriel par portée** (en indiquant dans ce courriel de quelle portée il s'agit) et en évitant les fichiers compactés créant un risque de confusion. Merci d'écrire lisiblement et de remplir l'imprimé en ligne de préférence à l'ordinateur afin d'éviter les risques d'erreurs, notamment pour les adresses électroniques ou les sites internet. Merci enfin de signer vos courriels par vos nom et prénom. **Les photos ne doivent pas comporter de texte.**

Je *m'engage* à respecter toutes les formalités relatives à la vente, en application de la loi du 6 janvier 1999 (âge minimum de la vente : 8 semaines, tatouage ou puce, facture ou attestation de cession mentionnant notamment l'usage auquel le chiot est destiné (compagnie, exposition, élevage), notice d'élevage (cf. livrets chiots), certificat vétérinaire de bonne santé, etc.).

Je suis seul(e) responsable de la qualité et de la santé des chiots que je propose, du prix fixé et des éventuelles clauses particulières de la vente.

MODALITÉS DE L'ANNONCE : cette parution, offerte par le CBF sur la liste des portées à réserver ou disponibles, est réservée aux particuliers ou éleveurs, membres du CBF, et elle est gratuite pour 2 mois consécutifs. À l'expiration de ces deux mois, s'il vous reste des chiots à placer, vous pourrez solliciter la reconduction de la première publication pour deux mois supplémentaires en remplissant le formulaire téléchargeable et en l'actualisant (chiots restant à placer et identification de chacun) à presidentecbf@aol.com. Si cette demande n'est pas formulée à l'issue des deux premiers mois de publication, l'annonce sera retirée sans préavis. Afin d'éviter une interruption dans la publication, il est conseillé de ne pas attendre l'expiration du délai de deux mois pour formuler la demande de prorogation de l'annonce.

Je m'engage à faire connaître le CBF, en remettant à chaque nouveau propriétaire un « livret chiot » que je recevrai par courriel (gratuitement) ou au format papier (au prix de 2 euros l'exemplaire, en joignant le chèque correspondant au présent formulaire).

Date :

Signature :

Le présent formulaire, soigneusement complété, daté, signé et impérativement accompagné des photocopies demandées, est à envoyer **par poste exclusivement** (les envois par fax ou courriel ne seront pas pris en considération) au siège social :

Club du Bouledogue Français, Chez la Présidente, La Basse Chênaie, 49150 FOUGERÉ

ANNEXE
À LA DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES PORTÉES
CLUB DU BOULEDOGUE FRANÇAIS
ANNONCE DES PORTÉES

A - Pour une liste de **chiots à réserver** pour les chiots âgés de 10 jours à 10 semaines.

Il conviendra de fournir :

- la photocopie du dossier SCC déclarant la naissance ou la photocopie de la déclaration de saillie si la SCC n'a pas encore délivré ledit dossier,
- le numéro d'identification de la lice ou le numéro SIRET de l'éleveur ; cependant, en cas de 2^e portée dans l'année, le numéro SIRET de l'éleveur est obligatoire,
- une photo de la portée ou d'un des chiots,
- le formulaire de demande d'inscription correctement rempli,
- à partir du 31 mars 2009, l'identification ADN du père de la portée.

B - Pour une liste de **chiots disponibles** pour les chiots âgés de plus de 10 semaines, et à condition qu'ils aient déjà été inscrits sur la liste des **chiots à réserver**.

Il conviendra de fournir impérativement :

- la photocopie du formulaire SCC demandant l'inscription au LOF des chiots encore à vendre,
- une photo plus récente desdits chiots,
- le formulaire de demande d'inscription correctement rempli.

NOUVEAU

- Identification génétique du père de la portée (renseignement obligatoire)
- Radio de dépistage des anomalies vertébrales du père et de la mère (renseignement obligatoire)

La SCC travaille actuellement à l'enrichissement des informations portées sur le pedigree (voir le compte rendu de sa réunion d'information faite devant les présidents des clubs de race affiliés, publié dans le *Bulletin du Club du Bouledogue Français*, n°1 (2008), p. 48-49). La réalisation est prévue pour 2009.

Le nouveau pedigree, au format A4, comportera des informations relatives à l'ADN, à la santé et aux performances.

Pour conformer la présentation de nos listes de portées à cette évolution, il est demandé à nos adhérents de faire figurer sur la demande d'inscription des portées :

- 1) l'identification génétique du père (ATTENTION : ce n'est pas la longue succession de lettres, mais un **nombre à 6 chiffres** se trouvant sur la carte),
- 2) la mention selon laquelle la radio de dépistage des anomalies vertébrales a été effectuée ou non.

Avant le 31 mars 2009, ces mentions demeurent facultatives, mais elles sont recommandées. Il n'y aura pas de mention négative pour ceux qui n'ont pas participé à la radio de dépistage.

À partir du 31 mars 2009, les publications dans les annonces de portées ne seront acceptées que pour les chiens ayant leur identification ADN et passé la radio de dépistage des anomalies vertébrales. Il est confirmé que le résultat de la lecture des radios ne sera pas publié.